

La concertation préalable
sur le projet de
réaménagement
du site industriel
de Vaux-le-Pénil



NOS DÉCHETS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le SMITOM-LOMBRIC réaménage
son site industriel de Vaux-le-Pénil

Pourquoi ? Quand ? Comment ?



Henri de Meyrignac
Mairie de Vaux-le-Pénil

PROGRAMME DE LA RÉUNION



- Rappel du cadre de la concertation
- Rappel des grandes lignes du projet
- Concertation en chiffres
- Synthèse des avis exprimés

Échanges avec la salle

- Intervention des associations

Échanges avec la salle

- Enseignements pour la suite et prochaines étapes
- Conclusion des garants



MA PAROLE A DU POUVOIR

RAPPEL DU CADRE DE LA CONCERTATION

Sophie AOUIZERATE, Jean-Claude RUYSSCHAERT



RAPPEL DES GRANDES LIGNES DU PROJET

Laurence ROSSIGNOL, SMITOM-LOMBRIC



LES RAISONS ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte

RÈGLEMENTATION

- > européenne
- > nationale
- > régionale

GÉOPOLITIQUE

- > volatilité des prix
- > besoin de souveraineté énergétique

TERRITOIRE

- > densité de l'habitat
- > croissance démographique +0,5%/an

Besoins du SMITOM

MIEUX ACCOMPAGNER LE PUBLIC
DANS LA RÉDUCTION DES
DÉCHETS

DISPOSER DES OUTILS ADAPTÉS
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DE COURT ET MOYEN TERME

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE VAUX-LE-PÉNIL

NOUVELLE
DÉCHÈTERIE

TIERS-LIEU

NOUVEAU CENTRE
DE TRI DES EMBALLAGES

3^{ème} LIGNE

TRI ENC ET T-V

> logique
environnementale

> logique
économique

> logique de gestion
patrimoniale

> pragmatisme

Aménagements
envisagés
pour y répondre

L'ORGANISATION DU SITE



(scénario MAX le plus impactant)



PLUSIEURS SCÉNARIOS À L'ÉTUDE

> SCÉNARIO 1

3^{ème} ligne UVE + tri encombrants et tout-venant sur la parcelle d'extension

1a : sur 7000m²

1b : sur 3500m²

> SCÉNARIO 2

3^{ème} ligne UVE et :

2a : externalisation du tri ENC et T-V (prestation externe)

2b : tri ENC et T-V sur une parcelle agricole à proximité

2c : tri ENC et T-V dans un hangar à proximité

> SCÉNARIO 3

3^{ème} ligne UVE + tri ENC et T-V dans les emprises actuelles

> SCÉNARIO 4

Maintien des 2 lignes UVE actuelles (absence 3^{ème} ligne) et :

4a : tri ENC et T-V peu performant dans le bâtiment du centre de tri actuel

4b : tri ENC et T-V moyennement performant dans le bâtiment du centre de tri actuel

> SCÉNARIO 5

Maintien des 2 lignes UVE actuelles (absence 3^{ème} ligne) en tenant compte de l'arrêt de la valorisation des OMR via le TMB et :

5a : tri ENC et T-V peu performant dans le bâtiment du centre de tri actuel

5b : tri ENC et T-V moyennement performant dans le bâtiment du centre de tri actuel



CONCERTATION EN CHIFFRES

Renaud DUPUY, 2CONCERT

CONCERTATION EN CHIFFRES



13 mars - 24 avril 2023



Territoire du SMITOM-LOMBRIC
(63 communes)



4 réunions publiques, 1 visite du site,
2 ateliers, 2 débats mobiles

CONCERTATION EN CHIFFRES



plus de 150 participants aux temps
d'échange



735 visiteurs du site internet



11 internautes ayant posé une question



82 internautes ayant formulé une
contribution



SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

Renaud DUPUY, 2CONCERT



- > C'est une super initiative de prendre l'avis des citoyens, ça permet de savoir où va l'argent public*
- > Il nous est permis de nous exprimer, c'est une très bonne chose. Encore faut-il être entendu !*
- > Est-ce que tout est bâché ? Est-ce que tout est décidé à l'avance ? Les garants nous ont dit qu'effectivement, dans 6 affaires sur 10, il n'y avait pas de changement. Mais dans 4 sur 10, il peut y avoir un changement. Donc c'est grâce à vous, grâce à vos avis que vous devrez aller mettre sur le site du SMITOM*



- > La santé des personnes riveraines et Maincy a déjà payé un lourd tribut sur ce plan*
- > Habitant à Vaux le Pénil et ayant eu à subir les affres de l'ancien incinérateur, je ne voudrais pas ajouter une nouvelle source de pollution dans mon périmètre de vie*
- > Ma grand-mère qui avait des poules à l'entrée de Maincy avait des taux 200 fois supérieurs de dioxine dans les œufs testés et que nous mangions Je pense qu'il faut maintenant construire loin des habitations*



- > SMITOM-LOMBRIC ? C'est une association de protection des vers de terre ?*
- > Donc à partir du moment où on ne reprend plus de déchets, si les communes ne recyclent pas assez, tant pis pour elles ?*
- > Les dernières consignes de tri m'ont enlevée une bonne partie de mes illusions: par exemple comment recycler du papier qui aura été souillé par de l'huile d'une boîte de sardine? Etc...*
- > Les nouvelles consignes de tri facilitent la vie des éboueurs qui finissent par tout brûler de toutes façons*



- > Tout ce qui concerne la prévention et le recyclage (centre de tri, tiers lieu) dans le projet du SMITOM est une bonne chose. C'est la dessus que doivent porter tous nos efforts .*
- > Optimisons le tri en formant les intéressés, développons la mécanisation du traitement des déchets. Et surtout agissons en amont pour diminuer de manière drastique le volume des déchets générés par les emballages, l'obsolescence précoce programmée des produits, etc.*
- > Même si c'est rappelé comme un principe important dans le document de concertation, on voit bien que dans la réalité, et ça a été illustré à travers les ateliers auxquels on a pu participer, que cette dimension de la prévention n'est absolument pas prise en considération de façon sérieuse, comme on a pu le voir notamment à Besançon avec l'intervenant qu'on a pu entendre*



- > Contre ce projet d'extension de ce complexe aux portes de Maincy et qui contribue à concentrer la pollution liée à la combustion des ordures sur une petite zone*
- > Je suis contre une 3^{ème} ligne. C'est incohérent avec le nouveau tri des déchets et l'obligation de compostage à venir, et cela créera des nuisances et de la pollution qui peuvent être évitées par des réductions d'emballages et les incitations à mieux trier*
- > Si je comprends bien la troisième ligne va servir à accueillir des déchets venant d'autres territoire que le SMITOM. Dans ce cas, je suis contre, il faut trouver des solutions ailleurs*
- > A Besançon, ils sont parvenus à fermer une ligne de four par une politique forte de réduction des déchets. Pourquoi pas faire la même chose ici ?*



SUR LA SANTÉ

- > Sur les 5 projets, la création d'une troisième UVE me parait créer une augmentation de la pollution émise par le site pouvant mener à un risque pour ma santé*
- > L'augmentation des rejets dans l'atmosphère, même contrôlés comme précisé dans le dossier, constitue un risque pour les populations riveraines. Le risque zéro en industrie n'existe pas !*

SUR L'ENVIRONNEMENT

- > Je refuse que mes déchets contribuent au réchauffement climatique et accroissent la pollution locale et globale*
- > Ce projet va encore plus polluer nos terres qu'elles ne le sont déjà ! Que va-t-on laisser à nos enfants ?*



- > Le nombre de camions nécessaires à la rotation des déchets produira une augmentation de la pollution*
- > Je suis contre ce projet ! Cet agrandissement nous apporterait des nuisances supplémentaires : odeurs, toux ,ainsi que plus de circulation de camions etc.*
- > Cela générera une augmentation du périmètre de ramassage lié au nombre de communes ou/et communautés de communes, et en conséquence, une augmentation du trafic des poids lourds !*



- > Je suis nouvel arrivant sur la commune de Maincy, je ne comprends pas pourquoi par moments on entend des bruits gênants provenant de l'incinérateur*
- > Plus de camions donc plus de bruit !*
- > En développant les activités sur le site, cela va sûrement entraîner plus de nuisances pour les riverains, notamment plus de bruit*



- > Votre présentation de la 3^{ème} ligne d'incinération parlait d'énergie non fossile afin de ne pas évoquer les rejets CO₂ et autres de cette extension, ni l'empreinte carbone de votre projet*
- > Le SMITOM ne communique jamais sur les émissions carbone, de CO₂ des incinérateurs actuels. Or, ce qu'il faut savoir, c'est qu'on admet en général pour la France qu'il a 1,12 tonnes de carbone qui est émise par tonne incinérée. C'est loin d'être négligeable et ça participe au réchauffement climatique*
- > Mais elle est tout de même productrice d'une énorme quantité de CO₂ et de NOx alors qu'on essaie de les sortir des villes*



DES RÉSERVES SUR L'ALIMENTATION DU RCU DE MELUN

- > Je suis d'accord avec le principe de l'extension du réseau de chaleur, mais dans ce cas il faut privilégier d'autres énergie, développer la géothermie, la biomasse,... mais pas l'incinération des déchets*
- > Pour augmenter le réseau de chaleur, il faudrait commencer par mieux isoler les bâtiments et de consommer moins d'énergie. On peut se passer de l'augmentation du réseau de chaleur issu de l'incinération. A mon avis ... l'incinération n'est pas assimilée à une énergie renouvelable*



DES INTERROGATIONS SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DU PROJET

- > Avez-vous des informations sur l'augmentation de la TGAP, la mise en place de la taxe carbone, et les avez-vous prises en compte dans l'économie du projet ?*
- > Je suis contre la proposition de créer la 3^{ème} ligne d'incinération avec ses nuisances, l'aggravation du risque industriel et l'équilibre économique incertain*
- > Pourriez-vous préciser le coût global actuel et prévisionnel pour la collectivité SMITOM de l'UVE de Vaux-le-Pénil, ainsi que le montant des investissements prévus avec la part réservée à la prévention ?*
- > Ce projet est uniquement guidé par la recherche de profits supplémentaires pour l'exploitant. Profits qui d'ailleurs à terme, ne sont absolument pas garantis, vu la conjoncture actuelle du marché du carbone.*



ÉCHANGES AVEC LA SALLE



INTERVENTION DES ASSOCIATIONS



AIPPNE



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Association Intercommunale pour la Protection du Patrimoine, de la Nature et de l'Environnement

Nous avons un intérêt à agir sur les territoires de Vaux le Pénil, Maincy, Livry, et donc la CAMVS

20/04/2023



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Nous allons vous montrer que la 3eme ligne de four :

N'est pas nécessaire

Est financièrement intenable

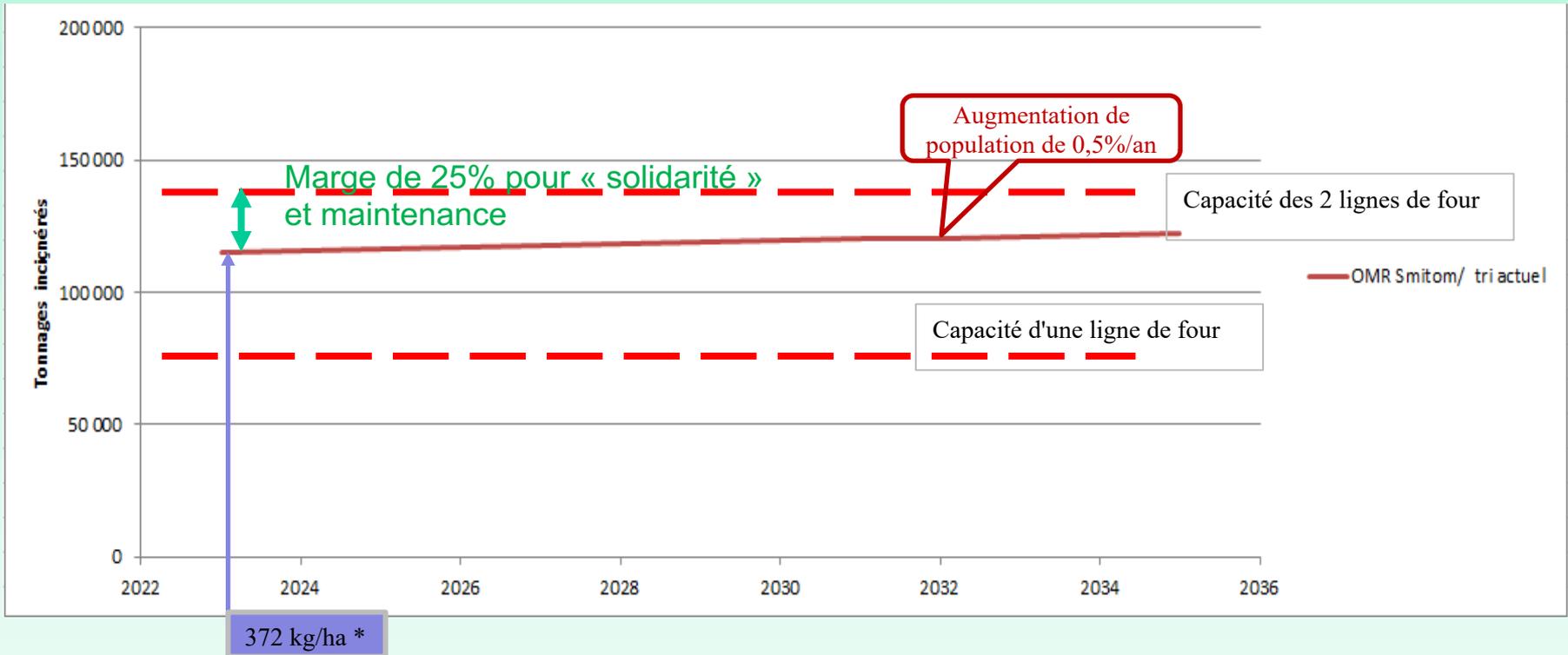
Est nuisible car outre la pollution locale, elle contribue au réchauffement climatique



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

La situation actuelle de l'incinérateur de Melun Val de Seine



L'augmentation de population ne justifie pas le 3eme four, on réduit très progressivement la marge.

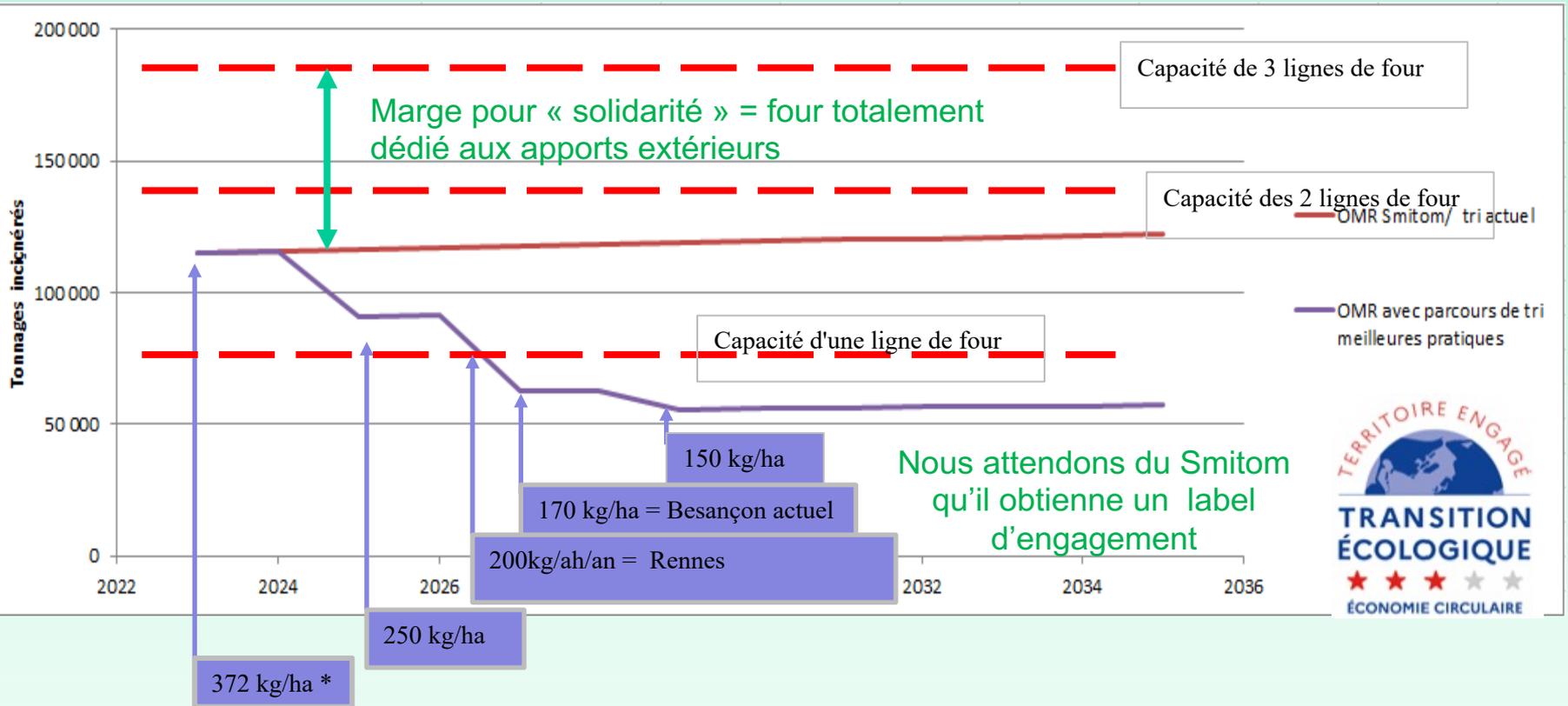
* Inclut les DAE



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Le projet du Smitom et le parcours de tri :



Avec un parcours de tri suivant les meilleures pratiques, on peut fonctionner avec un seul four

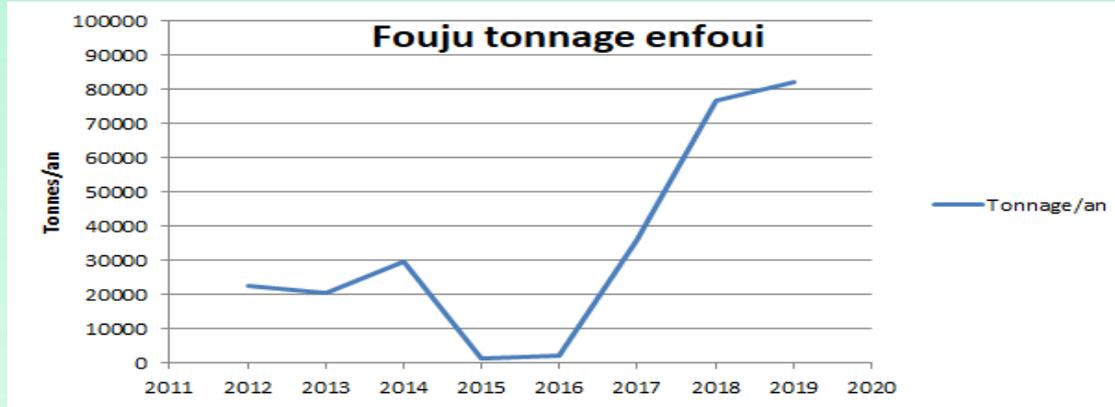
* Inclut les DAE



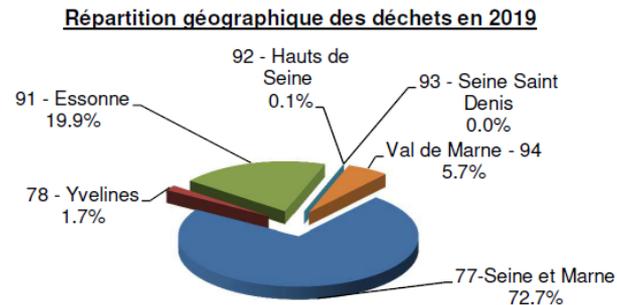
3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Ajouter Fouju : réouvert depuis 2017 ; ¼ vient de hors S&M ; tri ?



Département	Quantité (tonnes)	Part (%)
77-Seine et Marne	59695T	72.7%
78 - Yvelines	1411T	1.7%
91 - Essonne	16330T	19.9%
92 - Hauts de Seine	44T	0.1%
93 - Seine Saint Denis	4T	0.0%
94 - Val de Marne	4677T	5.7%
TOTAL	82161T	100.0%



On s'est passé de l'enfouissement à Fouju pendant des années; Quel est le niveau de tri ? on peut les réduire par 2 et ne pas avoir besoin de 3eme ligne.



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Il y a la pollution locale (voir le communiqué de l'ARS de ce jour) et le réchauffement climatique. Presque tout le monde fait des efforts et cela va continuer

...

Rejets de CO2	% ref 2016
Industrie de l'énergie	-18,0%
Industrie manufacturière et construction	-7,0%
Traitement centralisé des déchets	-2,7%
Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires	-10,8%
Agriculture/sylviculture	-4,4%
Transport routier	-8,5%
Autres transports	-15,8%
Ensemble	-8,9%

L'incinération n'a pas fait de progrès depuis 2016 dans la réduction du CO2. On va donc être fondé de lui demander plus d'efforts.

Le traitement des déchets n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques.

Il va devenir de plus en plus prépondérant dans les émissions CO2.

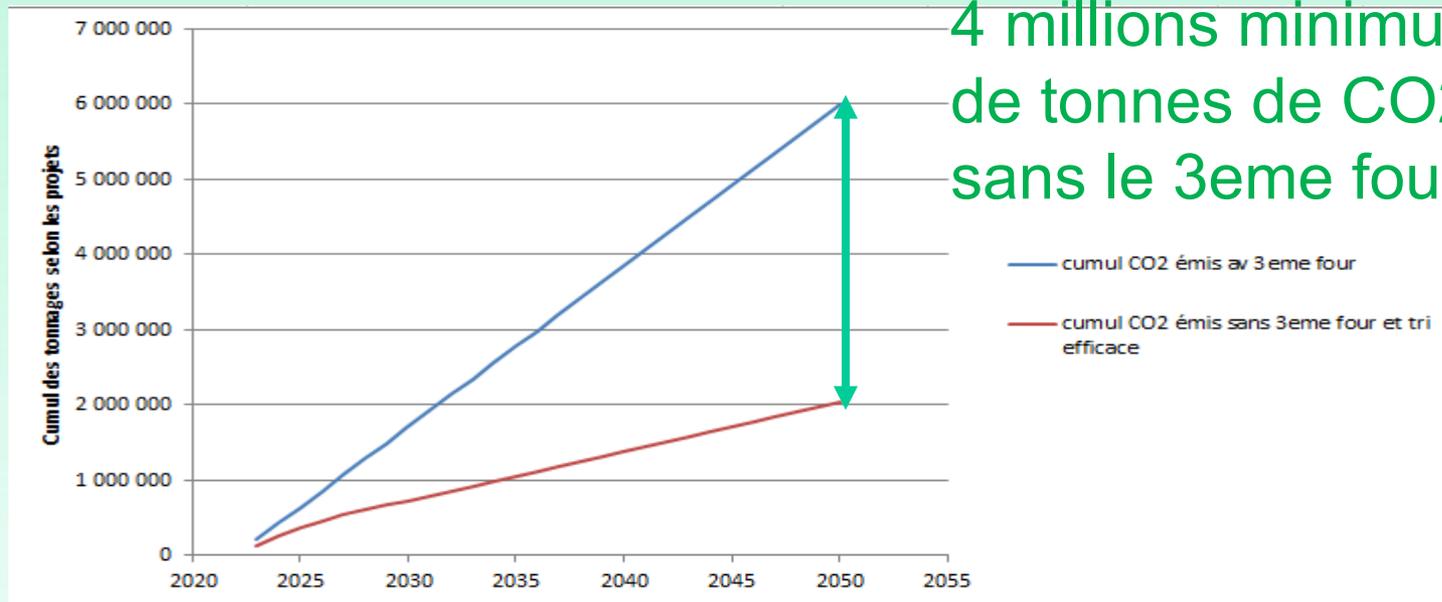
Source : Insee



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

1 tonne incinérée c'est 1,11 tonne de CO2 émis en moyenne



Trier et ne pas faire de 3eme four c'est économiser 4 Mt CO2 jusqu'en 2050 et a minima 220 M€ de taxe carbone (à 55€ la tonne de CO2)



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

La TGAP a déjà beaucoup augmenté, mais reste favorable:

Calendrier des hausses de taux de la TGAP « incinération » :

Désignation des installations de traitement thermique de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Installations non autorisées	tonne	125	125	130	132	133	134	135
A. – Installations autorisées dont le système de management de l'énergie a été certifié conforme à la norme internationale ISO 50001 par un organisme accrédité	tonne	12	12	17	18	20	22	25
B. – Installations autorisées dont les valeurs d'émission de NOx sont inférieures à 80 mg/Nm3	tonne	12	12	17	18	20	22	25
C. – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique élevée dont le rendement énergétique est supérieur ou égal à 0,65	tonne	9	9	14	14	14	14	15
D. – Installations relevant à la fois des A et B	tonne	9	9	14	14	17	20	25
E. – Installations relevant à la fois des A et C	tonne	6	6	11	12	13	14	15
F. – Installations relevant à la fois des B et C	tonne	5	5	10	11	12	14	15
G. – Installations relevant à la fois des A, B et C	tonne	3	3	8	11	12	14	15
H. – Installations autorisées dont le rendement énergétique est supérieur ou égal à 0,70 et réalisant une valorisation énergétique des résidus à haut pouvoir calorifique qui sont issus des opérations de tri performantes	tonne	–	–	4	5,5	6	7	7,5
I. – Autres installations autorisées	tonne	15	15	20	22	23	24	25

TGAP: Taxe générale des activités polluantes

La prévision de fiscalité s'arrête en 2025, ne pas voir au delà est un déni de réalité.



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Alors que l'Europe prévoit pour la France des scénarios au mieux à 27 ou 45€/tonne incinérée (tonne de carbone (ETC) à 55€ puis 90€ t/CO₂):

Country	Waste incinerated (ktonnes)	WTE biomass CO ₂ (ktonnes)	WTE fossil CO ₂ (ktonnes)	Total (ktonnes)	Share fossil in total (%)	CO ₂ emissions per tonne of waste	FC scenario	FBC scenario	FC scenario	FBC scenario
Austria	2,600	749	1,964	2,712	72%	1.04	42	57	68	94
Belgium	3,390	1,587	1,767	3,354	53%	0.99	29	54	47	89
Bulgaria	NA	122	136	258	53%	NA	NA	NA	NA	NA
Croatia	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Cyprus	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Czechia	670	406	248	654	38%	0.98	20	54	33	88
Denmark	3,400	2,439	1,779	4,218	42%	1.24	29	68	47	112
Estonia	210	69	69	138	50%	0.66	18	36	30	59
Finland	1,620	1,088	837	1,925	43%	1.19	28	65	47	107
France	14,000	8,689	6,937	15,626	44%	1.12	27	61	45	100

Scénario 55€/t Scénario 90€/t

Qui peut croire à la stabilité des taxes sur la durée

Pour mémoire la France est devant la CDEH pour inaction climatique

Ceux qui auront des incinérateurs dans leur portefeuille auront des actifs financièrement toxiques avec des répercussions sur les couts des réseaux de chaleur.

Source : Etude Delft

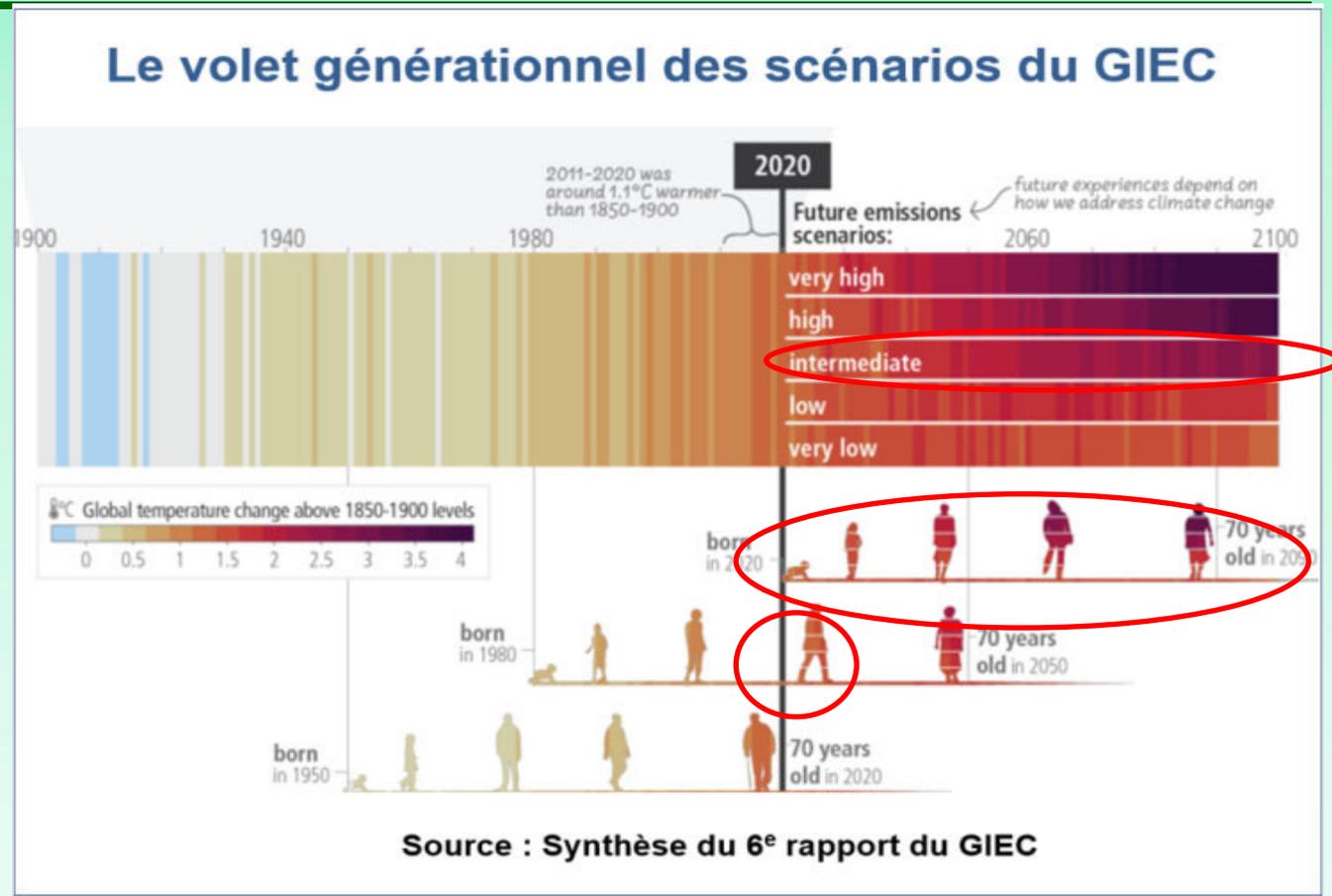


3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

L'aspect financier n'est pas le seul en cause.

personne n'ira retirer le CO2 déjà rejeté dans l'atmosphère.



Vous qui prenez les décisions.

Vous connaîtrez le réchauffement climatique moins fort et moins longtemps qu'un enfant qui naît aujourd'hui. Pensez à lui.



3ième ligne de four de l'UVE de VLP

AIPPNE

Donc, cette 3eme ligne de four:

N'est pas nécessaire

Est financièrement intenable

Favorise la pollution locale et contribue au réchauffement climatique

On fait tous des petits gestes pour limiter le réchauffement climatique.

On n'a pas souvent l'occasion de faire un grand geste.

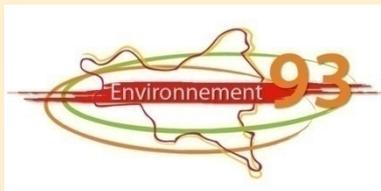
N'investissez pas dans cette 3eme ligne de four, vos enfants vous remercieront plus tard.

Merci pour votre attention.

L'équipe de l'AIPPNE



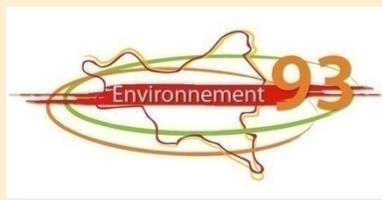
FNE ILE-DE-FRANCE



Concertation projet Vaux-le-Pénil



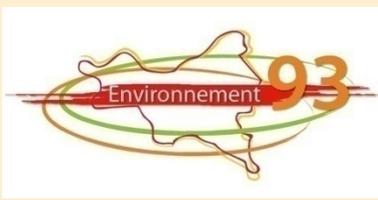
Rapport d'activité 2021



DMA

Déchets Ménagers et

Assimilés



OMR
Collectes Sélectives
Verre
Encombrants
Déchets Verts (Hors déchèterie)
Déchèterie



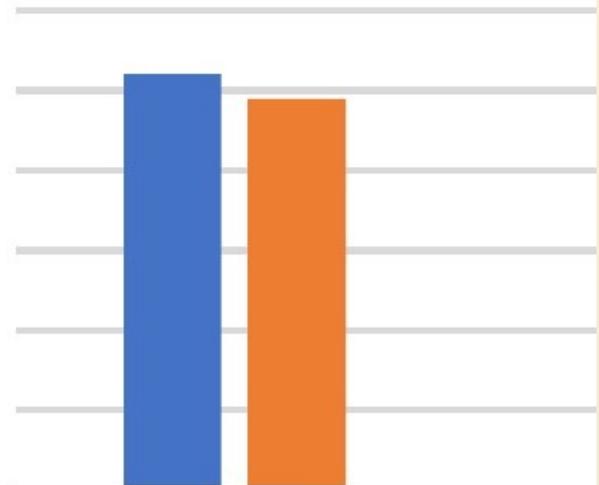
DMA

Rappel de la loi AGEC

-15% en 2030 vs 2010

Source RPQS - 2021

600 kg/hab.
 500 kg/hab.
 400 kg/hab.
 300 kg/hab.
 200 kg/hab.
 100 kg/hab.
 0 kg/hab.



	Total (DMA) hors gravats
■ SMITOM-LOMBRIC	521 kg/hab.
■ Ratio IDF (2020)	490 kg/hab.
■ Ratio national mixte urbain (2018)	



DMA	SMITOM-LOMBRIC			
	2020			2020
OMR			278	275
CS			39	39
Verre			22	21
Déchet		57	31	19
Enco		11	17	27
Déchè	89	99	115	71
Total DMA	522	521	502	452

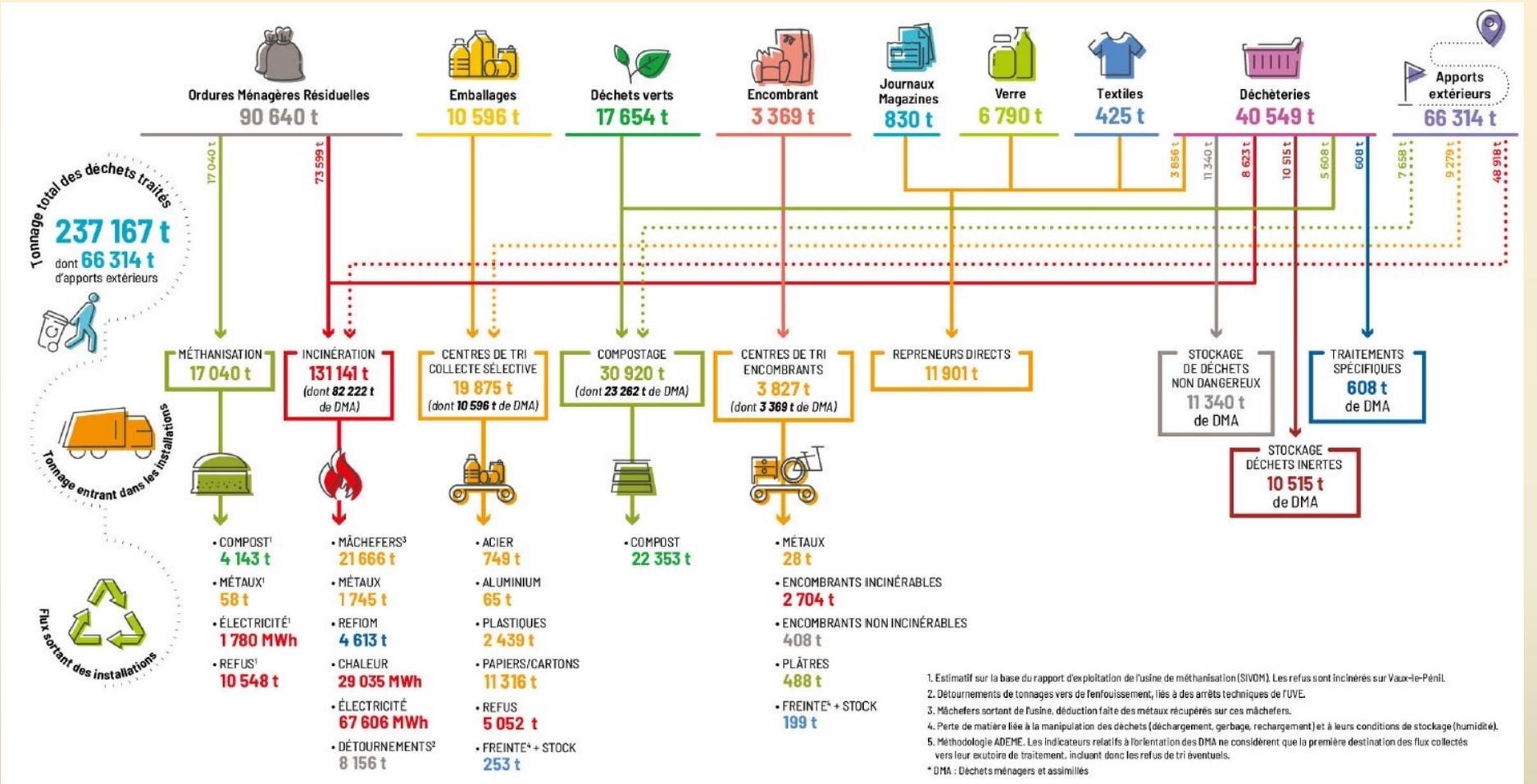
Pour atteindre les objectifs de la loi AGEC c'est sur les OMR que doivent porter les efforts



**A l'horizon 2030
le ratio d'OMR devrait
être de l'ordre de :
226 kg/hab**

Soit 73 000 tonnes d'OMR

Source RPQS - 2021





Ordures Ménagères Résiduelles
90 640 t

17 040 t



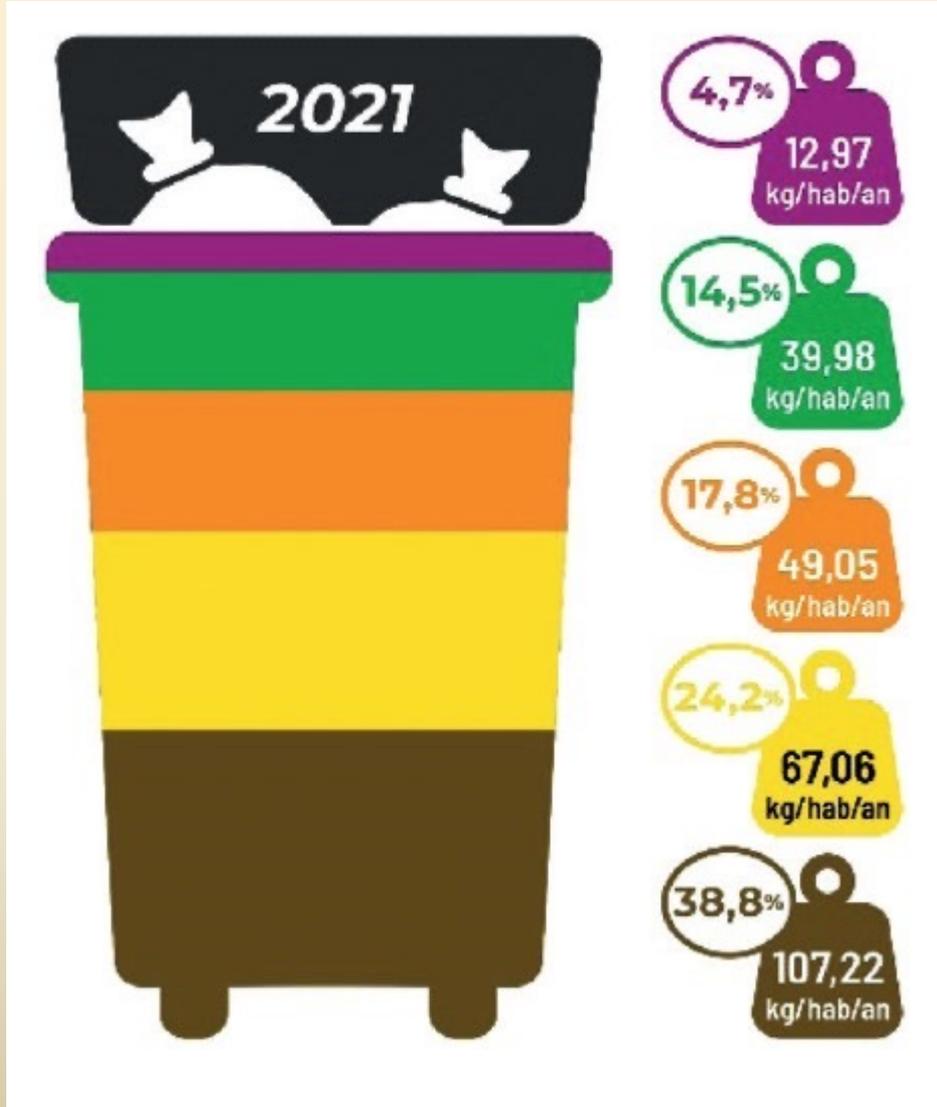
73 599 t



En 2030 on peut
estimer diminuer les
OMR à incinérer de :
17 000 tonnes

Soit : 56 000 tonnes

Source dossier de concertation



Textiles, DEE, recyclerie....

Prévention, gaspillage alimentaire

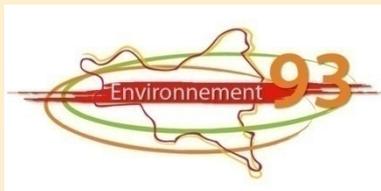
Nouvelles consignes de tri

Mieux trier

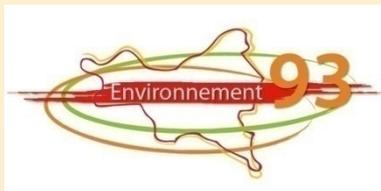
OMR

Synthèse/Incinération

		Horizon 2030	
OMR du SMITOM	56 000	77 396	
Refus OE	14 196		
Refus CS	7 200		
DAE		??	
Apports extérieurs			
Refus méthanisation	15 516	35 249	
Refus Compost	9 000		
DIB acteurs locaux	8 500		
DIB Bonneuil	2 233		
Total Incinérable	112 645		



Mutualisation et solidarité

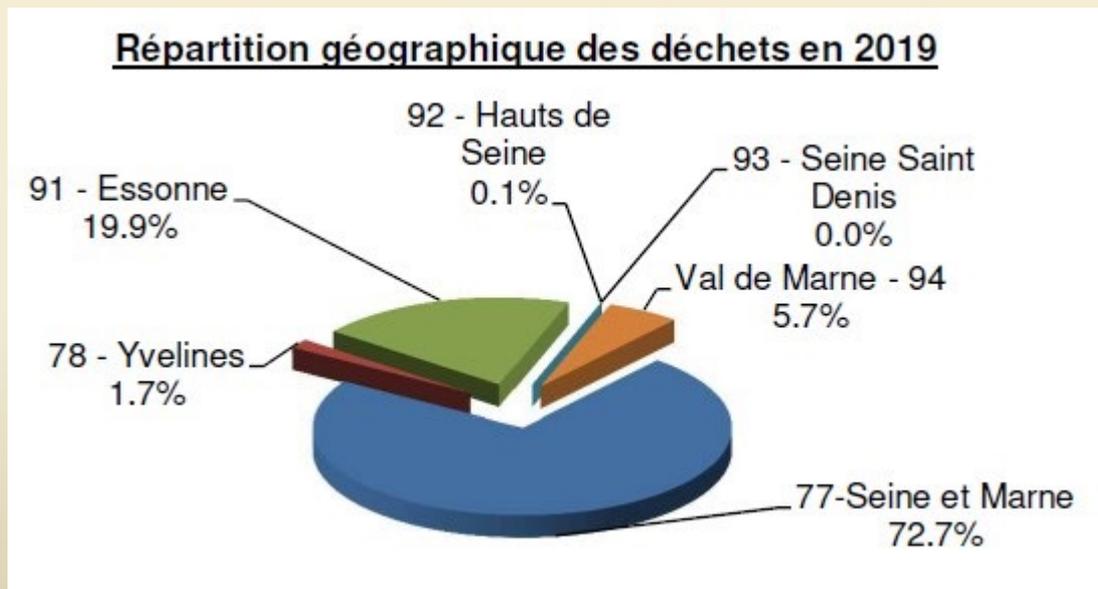


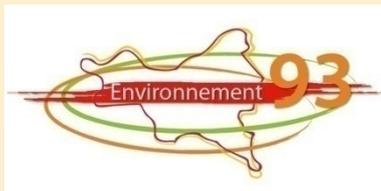
Amélioration des ratios

SMITOM77 et TI

Contrats d'objectif

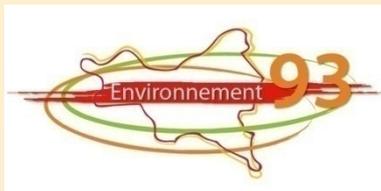
	2005 à 2010	2015-2016	2018-2019
Tonnage	84 000	2 000	80 000



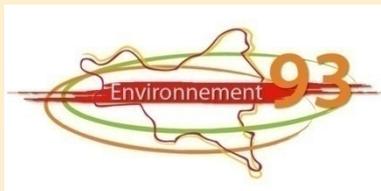


Total DMA SYBERT	2010	2022	Ecart	
OMR	204 kg/hab	133 kg/hab	- 71 kg/hab	→ - 34,8%
Déchetteries	225 kg/hab	199 kg/hab	- 26 kg/hab	
Emballages / papiers	62 kg/hab	68 kg/hab	+ 6 kg/hab	
Verre	35 kg/hab	38 kg/hab	+ 3 kg/hab	
Méthanisation (*)	0	0,05 kg/hab	+ 0,05 kg/hab	
Total	526 kg/hab	438 kg/hab	- 88 kg/hab	→ - 16,7%

Répartition DMA	2010	2022
Stockage	12 %	0,3 %
Valo Energie	41 %	39,9 %
Valo Matière	47 %	59,8 %



Concertation Toulouse-Mirail



Equipement utile ? Equipement à rénover ? Equipement à reconstruire ?



Évolution entre 2020 et 2035

	Référence	Scénario 1 : Prévention et valorisation	Scénario 2 : Prévention renforcée
Ordures Ménagères Résiduelles kilos/habitant/an (kg/hab/an)	Ratio 2020 251 kg/hab/an	-15% 213 kg/hab/an	-19% 203 kg/hab/an
Tout venant incinérable	23 kg/hab/an	16 kg/hab/an	18 kg/hab/an

Source : projections Decoset

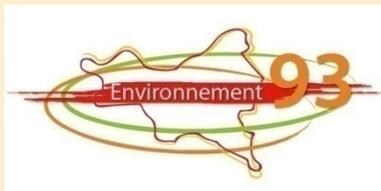
LOMBRIC
295 kg/hab/an

	Etat des lieux	Projet	Prévention	Prévention haute
	2021	2030		
OMR du SMITOM-LOMBRIC	90 640	95 704	79 000	73 000
Traitées au SIVOM	-17 040	-17 040	-17 000	-17 000
Apports extérieurs				
Refus CS				
SIVOM	17 768	15 516	15 516	15 516
Autres	31 150			
Refus CS		7 200	7 200	7 200
Refus OE et déchèteries		14 196	21 000	21 000
Refus déchèteries	8 625			
DAE			16 330	16 330
	131 143	115 576	122 046	116 046



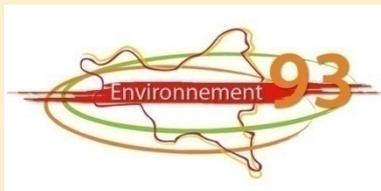
► 5 TYPES D'AMÉNAGEMENTS

- > Une **nouvelle déchèterie** pour tenir compte du développement des filières REP
- > Un **tiers lieu pédagogique** orienté vers la prévention et l'économie circulaire dont un **espace de vente** de déchets d'équipements électriques et électroniques
- > Un **nouveau centre de tri des emballages** capable de répondre à l'extension des consignes de tri
- > Un **éventuel équipement de tri mécanisé** plus performant et manuel des encombrants et tout venant des déchèteries si tranche optionnelle de 3^{ème} ligne de four
- > **[redacted]** des déchets à haut PCI sur le site existant



Préconisations :

COSUI
Contrats d'objectifs
Tarification Incitative
Mesures de bruit



Merci de votre écoute



ÉCHANGES AVEC LA SALLE



ENSEIGNEMENTS POUR LA SUITE ET PROCHAINES ÉTAPES

Franck VERNIN, SMITOM-LOMBRIC

À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE



- > **24 mai au plus tard** : bilan des garants
- > **24 juillet au plus tard*** : bilan du SMITOM

**POINT D'ATTENTION : CONSULTATIONS DSP EN COURS*

- > Communication sur la décision concernant la 3^{ème} ligne
- > Poursuite du dialogue, quelle que soit la décision

PRINCIPAUX CRITÈRES DE LA DÉCISION



- Le bilan carbone du projet de la 3^{ème} ligne, la fiscalité associée et les solutions de captage proposées par les candidats à la DSP
- Les rejets atmosphériques des technologies de traitement des fumées
- L'opportunité d'alimenter en vapeur l'extension du réseau de chaleur
- Le coût global de gestion et l'impact sur la TEOM
- Une analyse approfondie des arguments des participants à la concertation



CONCLUSION DES GARANTS



MERCI DE VOTRE ATTENTION
www.concertation-lombric.com